



Paris, 17 avril 2015

Monsieur le Président du Conseil d'administration,

En tant qu'actionnaire, membre de l'AFFJ (Association Française des Femmes Juristes) et participante du projet *European Women Shareholders Demand Gender Equality* en France, j'aimerais vous poser une série de dix questions concernant la place des femmes dans votre société.

En effet, si les entreprises françaises font très bonne figure au niveau européen avec une moyenne de 30% de femmes dans leurs conseils d'administration, l'égalité des sexes et des chances ne saurait être atteinte à travers ce taux, certes très positif, mais encore insuffisant.

C'est dans le cadre du programme PROGRESS de l'Union européenne que le projet *European Women Shareholders Demand Gender Equality* a été sélectionné par la Commission européenne qui a attribué un contrat à un consortium d'organisations afin de le mettre en œuvre. Il vise majoritairement à :

- Sensibiliser le public quant aux questions sur l'égalité femmes/hommes dans l'entreprise ;
- Interroger les personnes compétentes quant aux mesures prises concernant l'absence ou la sous-représentation des femmes dans les conseils de surveillance et/ou d'administration et à d'autres postes de direction ;
- Elaborer des stratégies et des mesures afin qu'un plus grand nombre de femmes soit représenté aux postes de prise de décision économique dans les États membres de l'UE ;

Le projet réunit onze pays européens (Belgique, Bulgarie, France, Allemagne, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne et Royaume-Uni) dans lesquels des initiatives similaires à celle-ci vont être, voire sont déjà, lancées afin de sensibiliser les dirigeants sur l'intérêt de mener une stratégie paritaire au-delà du cadre légal s'il en existe un comme en France.

Voici donc mes questions auxquels, j'espère, vous pourrez donner une réponse détaillée lors de l'Assemblée Générale.

- 1) Combien de femmes travaillent au sein de votre entreprise à des postes à responsabilité situés juste en dessous des membres du COMEX (degré en dessous, n-1) ? Pourriez-vous indiquer le nombre ainsi que le pourcentage précis des femmes travaillant à chaque niveau hiérarchique ?
- 2) Combien de femmes ont été promues en pourcentage dans votre entreprise au cours de l'année dernière aux niveaux de responsabilité n-1 et n-2 en dessous du COMEX? Et en comparaison, combien d'hommes en pourcentage ?
- 3) L'engagement visant à augmenter la part de femmes occupant des postes à responsabilité fait-il partie des objectifs définis par la direction du groupe ? Si oui, comment le mettez-vous en œuvre ?





- 4) Avez-vous défini des concepts effectifs d'évolution professionnelle des salariés tous genres confondus ? Si oui, lesquels ?
- 5) Quel est le pourcentage de femmes participant à ces mesures ? Et en comparaison, combien d'hommes en pourcentage ?
- 6) Avez-vous fixé des objectifs en termes de mixité dans le recrutement et/ou la promotion? Quels résultats en 2012/2013/2014 ?
- 7) Quelles mesures concrètes avez-vous mises en place afin d'assurer que des femmes compétentes puissent développer et mettre en œuvre leurs talents dans l'entreprise ? Comment évaluez-vous dans la durée ces mesures et quelles sont les bonnes pratiques que vous souhaiteriez faire connaître au niveau européen ?
- 8) Comment valorisez-vous votre politique en matière d'égalité professionnelle sur le plan externe et interne ?
- 9) La question s'est-elle déjà posée, au sein de votre Conseil d'administration, de savoir si une part plus importante de femmes aux postes à responsabilité était dans l'intérêt de votre entreprise compte tenu de vos clients, de votre marché et de vos concurrents ?
- 10) Pensez-vous qu'une augmentation de femmes dans des postes à haute responsabilité peut contribuer à la performance économique de votre entreprise ?

Je vous remercie par avance d'avoir l'amabilité de prendre un peu de votre temps que je sais précieux pour répondre à ces questions.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Julie Hosteing

